



L'Union interparlementaire (UIP), en collaboration avec le Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) / le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (Comité CEDEF), la Coalition d'action sur les mouvements et le leadership féministes de Génération égalité, GQUAL, les Champions internationaux de l'égalité des genres, le Conseil des Émirats arabes unis pour la représentation équilibrée des genres, le Canada et les Missions permanentes de l'Irlande, du Mexique et de la Suisse auprès de l'ONU ont le plaisir de vous inviter à un événement en marge de la 68^e session de la Commission de la condition de la femme (CCF) :

L'égalité de participation et de leadership pour un monde plus pacifique : les enseignements tirés et la voie à suivre

13 mars 2024, 11 h 30-12 h 45

Salle de conférence 6, Bâtiment de l'Assemblée générale, Siège de l'ONU

Depuis plus de vingt ans, le Programme pour les femmes, la paix et la sécurité insiste sur l'importance du leadership des femmes et de l'autonomisation de celles-ci pour parvenir à la paix et la maintenir. L'égalité des sexes dans les processus décisionnels est en outre un impératif des droits de l'homme, un impératif démocratique et un élément clé du développement durable.

La parité hommes-femmes à tous les niveaux et dans tous les secteurs est désormais un objectif commun, qu'il s'agisse des parlements nationaux¹ et des gouvernements², du Comité CEDEF³ ou de la Coalition d'action sur les mouvements et le leadership féministes de Génération égalité⁴. Au-delà des chiffres, la parité hommes-femmes dans les processus décisionnels implique également une égalité de parole et de pouvoir, de sorte que les décisions prises par les organes et processus délibératifs soient pleinement inclusives et donc légitimes, efficaces et adaptées aux

¹ Résolution de l'UIP, [La liberté des femmes de participer pleinement aux processus politiques, en toute sécurité et en toute indépendance : établir des partenariats hommes-femmes pour atteindre cet objectif](#) (2016), p. 3.

² Voir les 65 conclusions concertées de la Commission de la condition de la femme, [UN Doc. E/CN.6/2021/L.3](#), p. 14.

³ Voir la déclaration de l'UIP et du Comité CEDEF (2021), disponible à l'adresse www.ipu.org/fr/iwd-2021-déclaration-fr. La prochaine recommandation générale n°40 du Comité CEDEF décrira plus explicitement les obligations des États à cet égard. Voir : www.ohchr.org/en/documents/general-comments-and-recommendations/draft-general-recommendation-no-40-equal-and.

⁴ Voir : forum.generationequality.org/sites/default/files/2021-03/FML_FINAL_VISUAL_EN.pdf.

besoins de chacun. De même, les processus de paix sont plus authentiques et plus susceptibles de déboucher sur une paix durable si les femmes y participent de manière effective.

Nous savons maintenant que la parité hommes-femmes n'est pas seulement un rêve lointain – elle a été atteinte et maintenue dans certains pays, gouvernements locaux et organismes internationaux. À une époque de méfiance à l'égard des organes de gouvernance nationaux et internationaux, de grande instabilité politique et de conflits persistants, la parité doit être un objectif poursuivi par tous. Pourtant, seule une poignée d'organismes y sont parvenus.

Au niveau des parlements nationaux, au 1^{er} janvier 2024, seuls six pays comptaient 50 % ou plus de femmes dans leur chambre basse ou unique : le Rwanda, Cuba, le Nicaragua, Andorre, le Mexique et les Émirats arabes unis⁵. Toutefois, au niveau mondial, seuls 26,9 % des parlementaires sont des femmes et seuls 1,4 % des sièges sont occupés par des femmes de moins de 30 ans⁶. Les femmes sont nettement sous-représentées aux postes de direction des parlements nationaux : elles représentent 24 % des présidents de parlement et moins d'un président sur cinq des commissions parlementaires chargées de la défense, des finances, des affaires étrangères et des droits humains.

Au sein du pouvoir exécutif, au 25 janvier 2024, les femmes ne sont chefs d'État et/ou de gouvernement que dans 27 pays⁷. Les femmes ne représentent que 22,8 % des ministres de cabinet à la tête d'un ministère ou d'un domaine politique au 1^{er} janvier 2023⁸.

Au niveau local, les données d'ONU Femmes, au 1^{er} janvier 2023, montrent que 35,5 % des sièges élus dans les organes de délibération locaux dans le monde sont occupés par des femmes⁹. La représentation des femmes au niveau local varie d'un pays à l'autre, de 1 % à 67 %, seuls trois pays atteignant la parité hommes-femmes (50 %) ou plus parmi les élus locaux.

Les données relatives aux processus multilatéraux et de paix présentent également un tableau contrasté. Actuellement, seul un représentant permanent sur quatre à l'Assemblée générale des Nations Unies est une femme. Les femmes continuent également d'avoir des possibilités limitées en ce qui concerne le pouvoir d'influer sur les négociations de paix. En 2022, sur les 18 accords de paix conclus, un seul a été signé ou contresigné par une représentante d'un groupe ou d'une organisation de femmes. En outre, bien que les femmes participent en tant que négociatrices ou déléguées à quatre des cinq processus de paix en cours dirigés ou codirigés par l'ONU, leur niveau de représentation ne s'élève qu'à 16 %, marquant une nouvelle baisse par rapport aux 19 % de 2021 et aux 23 % de 2020¹⁰.

Il est impossible de changer ce qui ne se voit pas. Les données sur la participation aux processus décisionnels sont le point de départ du changement. En outre, les progrès dépendent de la capacité à travailler de manière intersectorielle et à favoriser un leadership véritablement inclusif et transformateur. Cet événement réunira donc des experts, des défenseurs de l'égalité des sexes et des décideurs à différents niveaux qui communiqueront des informations sur l'état actuel de la représentation des femmes aux niveaux local, national et international, y compris dans les processus de paix, ainsi que sur les enseignements tirés et le travail intersectoriel permettant de parvenir à la parité hommes-femmes dans la prise de décision et les processus de paix.

Les participants seront invités à réfléchir et à faire connaître leurs expériences dans les domaines suivants :

⁵ Voir : Parline, UIP, [Classement mensuel des femmes dans les parlements nationaux, situation au 1er janvier 2024](#).

⁶ UIP (2023), [Représentation des jeunes dans les parlements : infographie](#).

⁷ Données d'ONU Femmes basées sur les informations fournies par les missions permanentes auprès de l'ONU. Les pays dont le système est basé sur la monarchie sont exclus du décompte des chefs d'État.

⁸ Union interparlementaire et ONU Femmes (2023). [Les femmes en politique : 2023](#).

⁹ ONU Femmes (2023), [Women in Local Government](#).

¹⁰ Voir [rapport du Secrétaire général de l'ONU](#), 28 septembre 2023, S/2023/725, p. 3.

- *Quelles sont les bonnes pratiques en matière de réforme des lois constitutionnelles et électorales, de législation sur les incitations pour les partis politiques/gouvernements et de changement des normes internationales, visant à atteindre **la parité hommes-femmes dans les organes locaux, nationaux et internationaux** ?*
- *Comment créer **un environnement propice** à la parité dans les processus décisionnels et à la participation des femmes dans toute leur diversité ? Comment briser les stéréotypes et donner une place aux femmes dans un environnement politique dominé par les hommes ?*
- *Au-delà des chiffres, comment les institutions et les processus décisionnels peuvent-ils **promouvoir l'égalité des pouvoirs et des solutions sensibles au genre** ? Quelle est la clé d'une participation, d'un leadership et d'une influence pleins et égaux des femmes à tous les niveaux, y compris dans les processus de paix ?*

Observations préliminaires

Modératrice : Mme Nicole Ameline, membre du Comité CEDEF

Observations liminaires : Dr. Tulia Ackson, Présidente de l'UIP et Présidente du Parlement de la République-Unie de Tanzanie

Exposés par :

- Mme Mariana Duarte, Chargée de programme, Programme du partenariat entre hommes et femmes, **UIP**
- Mme Maria Noel Leoni, Directrice exécutive adjointe du Centre pour la justice et le droit international (CEJIL), Campagne **GQUAL**
- Dr. Melissa Torres, Vice-Présidente de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté (**WILPF**)

Répondantes :

- Mme Silveria Jacobs, Première ministre de Saint-Martin (Le royaume des Pays-Bas)
- Mme Nilam Nematullah, représentante de la société civile

Les interventions seront suivies d'un débat interactif.

L'interprétation sera disponible en anglais, arabe, espagnol et français.

L'événement sera retransmis sur la Web TV de l'ONU et sera accessible à partir du lien suivant : <https://webtv.un.org/en/asset/k1x/k1x8m9gsp9>